

PARC EOLIEN DE MONSURES

Commune de Monsures (80)

O. LETTRE DE DEMANDE



PARC EOLIEN DE MONSURES

188 Rue Maurice Béjart – CS 57 392 34184 MONTPELLIER Cedex 4

Tel: 04 67 40 74 00 Fax: 04 67 40 74 05

> Préfecture de la Somme 51 Rue de la République – 80020 AMIENS CEDEX 9

<u>Objet</u>: Demande d'Autorisation Unique d'un parc éolien sur la commune de Monsures, dans la Somme, par la société Parc Eolien de Monsures (Groupe VALECO)

Monsieur le Préfet.

En application des dispositions du titre ler de l'ordonnance n°2014-355 du 20 mars 2014, de la rubrique 2980 de la nomenclature des installations classées et conformément aux dispositions des articles R512-1 à R512-10 du Code de l'Environnement,

Je soussigné, M. Erick Gay, de nationalité Française, agissant en tant que Gérant de la SARL Parc Eolien de Monsures, dont le siège social est 188 Rue Maurice Béjart – CS 57 392 - 34184 MONTPELLIER Cedex 4, ai l'honneur de solliciter **une Autorisation Unique du parc éolien de Monsures.**

Cette demande vise la création d'un parc éolien constitué de sept aérogénérateurs et de deux postes de livraison, à proximité du lieu-dit « Chemin de Belleuse» sur la commune de Monsures.

Par ailleurs, comme le prévoit l'article R. 512-6 alinéa I-3 du Code de l'Environnement, il est demandé une dérogation d'échelle pour le plan d'ensemble établi à une échelle de 1/1500 au lieu de 1/200 afin que l'ensemble du périmètre puisse être perçu.

Vous souhaitant bonne réception, nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de nos respectueuses considérations.

M. ERICK GAY Gérant